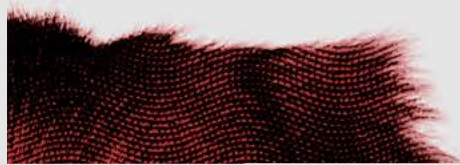




N°136

DÉCEMBRE 2021

Le MAG



Vous vous demandez comment vous pouvez AIDER NOTRE ASSOCIATION À SECOURIR LES ANIMAUX ?

Nous nous invitons à vous connecter sur notre site www.dons.animaux-secours.fr



Plus d'infos, cotisations, dons et legs sur

www.animaux-secours.fr

04.50.36.02.80

info@animaux-secours.fr



animaux-secours

Bien plus qu'un refuge au service de la protection animale

284, route de la Basse Arve - 74380 Arthaz

Retrouvez-nous sur notre page  **Animaux Secours : Le Refuge de l'Espoir**



L'année 2021 arrive à son terme. Serait-elle l'année de transition par excellence pour la protection animale ainsi que pour notre association Animaux-Secours ?

Transition vers un pays plus respectueux des animaux ?

Enfin, oserais-je dire ! Il aura fallu attendre la fin de l'année pour que notre pays se dote de lois ambitieuses afin de protéger les animaux et proscrire la vente

d'animaux dans les animaleries. Bien allégée par un passage au Sénat, la proposition de loi déposée par le député Loïc DOMBREVAL, aura trouvé sa finalité au sein d'une Commission Mixte Paritaire. Les avancées sont notables et doivent être saluées comme telles. Chaque centimètre gagné pour faire avancer la protection animale est, nous l'espérons, un centimètre acquis. Oui mais voilà, nous, acteurs de la PA, devront continuer à mettre la pression sur nos dirigeants. Deux enjeux majeurs ont été, soit écartée par le Sénat, soit non-soumis aux votes des parlementaires.

Si la vente d'animaux dans les animaleries sera interdite à partir de 2024, rien ne concerne les ventes d'animaux qui pullulent sur internet et les réseaux sociaux, véritable fléau pour nos associations. Autre point retiré de la Proposition de loi par le Sénat (pour faire plaisir à leurs électeurs – les élus locaux), celui de la prise en charge financière de la stérilisation des chats errants. Ce fût une déception de voir ce point retiré par la CMP et considéré comme une ligne rouge par les sénateurs. Estimée entre 10 et 15 milliards d'€, la gestion des chats errants (et leurs stérilisations) devient une priorité tant la prolifération est exponentielle. Notre association a vu le budget alloué à la stérilisation des chats errants, quintuplé en 5 ans et franchir la barre de 70'000€ en 2021. Les associations ne pourront pas supporter à elles seules cette problématique. L'État et les communes doivent prendre également leurs responsabilités.

Formations, investissements et projets...une transition pour le futur de notre association.

Concernant notre activité animalière, l'année 2021 n'a malheureusement pas confirmé la belle embellie de l'été 2020 en termes de baisse des abandons. Ils sont repartis à la hausse et ont retrouvé leur niveau d'avant pandémie. Les nombreux départs en vacances permis cet été ont engendré un retour de très mauvaises habitudes de propriétaires, pourtant ravis d'effectuer leur confinement avec leurs animaux. Triste constat.

Lancée avant le début de la pandémie, notre structure des Jeunes Amis des Animaux (JAA) a

connu un essor fulgurant cette année. Franchissant le cap des 100 membres, ces jeunes sont de véritables porte-paroles auprès de leurs camarades et s'investissent très régulièrement au sein de notre Refuge. Vous pourrez retrouver leurs actions à travers les prochaines pages.

Des travaux qui se terminent et d'autres qui débutent.

Cette année, les travaux de rénovation de notre accueil se sont achevés en juillet. Un accueil convivial, moderne et qui offre une confidentialité indispensable lorsque les situations l'exigent. Afin de remettre au niveau la partie électrique et sanitaire, il aura fallu une année entière pour parvenir à ce résultat. N'hésitez pas à pousser la porte de notre refuge à Arthaz pour découvrir le résultat.

Après l'extension de notre refuge (sur plus de 5000m²) acquise en 2019, est venu le temps de l'aménagement. Espéré en fin d'année 2021, l'aménagement définitif de ce nouvel espace a pris du retard et s'achèvera en début de l'année prochaine. C'est ainsi que 3 grands parcs seront réalisés, destinés à la fois aux animaux de ferme, toujours plus nombreux, et pour nos chiens en recherche de grands espaces pour se défouler. Ces parcs seront tous équipés d'abris de qualité et réalisés par des entreprises locales.

Enfin, comment ne pas évoquer avec vous, ce fabuleux projet qui débute à BANTANGES en Saône et Loire. Issu d'un legs capté en 2017, notre association a fait le choix de transformer cette ancienne ferme, en maison de retraite pour animaux de Refuge. Dans moins d'un an, nous espérons pouvoir accueillir nos premiers « retraités ». Répartis sur plus de 9000m², chiens, chats et animaux de ferme couleront des jours heureux. Avec cet outil, nous souhaitons offrir aux animaux une fin de vie agréable et tordre le cou au cliché trop souvent répandu, que les refuges pour animaux sont des refuges mouroirs. Avec cet outil, nous serons en mesure de démontrer l'inverse.

Comme vous le voyez, difficile de résumer en quelques lignes, une année passée chez Animaux Secours, j'aurais pu évoquer la création du pôle enquêteurs, la nouvelle cession des Dogs Walkers, l'installation de l'Arbre à Vent, notre belle présence sur le Salon du Mieux Vivre à La Roche sur Foron. Bref, notre association vit bien, évolue bien et se tourne d'ores et déjà vers les prochaines décennies avec sérénité et responsabilité. Tout cela est possible grâce à votre confiance et votre générosité. Alors, MERCI.

Très bonnes fêtes de fin d'année à vous et à vos proches.

Maxime Gaconnet,
Président





Si cette année nous n'avons pas rencontré de cas de cruauté envers les animaux, la maltraitance « passive » a donné fort à faire à nos enquêteurs. Beaucoup trop d'animaux sont encore considérés comme des choses et traités comme telles. Si les animaux de compagnie ont bien profité de la présence de ceux de leurs maîtres devant travailler à la maison, en général beaucoup trop de chiens et chats sont laissés seuls toute la journée. Des voisins nous ont signalé des chiens enfermés dans des locaux exigües (salles de bain ou toilettes), attachés à des radiateurs (cas extrêmes !) ou laissés sur des balcons étroits. Encore heureux s'ils ne sont pas battus quand il leur arrive de faire leurs besoins à l'intérieur !

Des chats sont littéralement empilés dans de petits appartements devenus insalubres par leurs déjections. La plupart est en piètre état, atteints de mycoses ou souffrant de coryza. En général ce sont des personnes seules, âgées, parfois handicapées qui n'ont pas fait stériliser leurs animaux et les ont laissés se reproduire. Quelquefois non pas par manque de moyens mais par négligence ou méfiance envers tout acte vétérinaire. Ce sont les voisins, par compassion ou à cause des inconvénients que leur font subir la proximité des bêtes (bruits et odeurs) qui nous informent le plus souvent. Parfois les services sociaux.

Nous avons beaucoup de mal à intervenir. Les portes nous restent souvent fermées et il faut nous assurer l'aide d'une infirmière, d'un postier, pour pouvoir y accéder. Nous sommes toujours très mal accueillis et convaincre les personnes de nous laisser quelques animaux pour les soigner n'est pas une mince affaire ! Ces situations, difficiles à régler par quelque action de justice, nous prennent beaucoup de temps, nous demandent des visites régulières. Elles se solutionnent souvent par le décès de la propriétaire des bêtes, sa mise sous tutelle ou à l'hôpital. Il nous reste plus qu'à tenter d'attraper les chats sociaux ou de poser nos trappes... Heureusement nous avons une équipe d'enquêteurs bénévoles dévoués et capables !



Des cas de maltraitance passive n'arrivent pas à être résolus, et cela depuis des années. Tel le « cas C ». Mr C ne manque pas de moyens. Il possède une grande ferme avec pléthore de terrains, luxueuse voiture et coûteux tracteurs. Et hélas beaucoup trop d'animaux et une philosophie bien spéciale : laisser faire la nature ! Résultats : une meute de bien plus de 9 chiens (chiffre à ne pas dépasser si l'on ne se déclare pas éleveurs) laissés en joyeuse divagation, autour de la propriété et pas que, puisqu'il est impossible d'emprunter la petite route qui la jouxte de peur de se faire attaquer. Son animal préféré est hélas une chienne, qu'il laisse constamment à l'attache de peur qu'on la lui vole (!!!) et qui est régulièrement saillie par les mâles.

On ne compte pas le nombre de ses ânes répartis dans de nombreuses prairies et il aurait, ailleurs mais on ne sait où, quelques chevaux. Nous sommes arrivés à le convaincre de vendre ses moutons, entassés dans une sombre écurie sur une montagne de fumier. Nous avons kidnappé un chat enfermé dans un clapier à lapins.

Les chiens ? Nous acceptons les portées de chiots qu'il amène au Refuge "vous les prenez ou je m'en débarrasse".

Les ânes ? c'est nous qui appelons le maréchal ferrant pour tailler des sabots devenus larges comme des pantoufles, et, mais rarement, arrivons à nous faire confier l'un d'eux nous paraissant faible.

Déposer des plaintes ? nous l'avons fait. Les gendarmes se sont déplacés et même, avec beaucoup de réticence, des élus locaux. Mais les animaux sont bien nourris : Mr C déverse tous les jours un gros paquet de croquettes dans sa cour sur lesquelles se précipite la meute. En hiver il sillonne ses prairies et lance aux ânes de gros rouleaux de foin. Ils n'ont pas d'abris ? D'après les services vétérinaires les haies et bosquets suffisent à les protéger des intempéries et leur poil devient bien épais. Un ânon, repéré en été, ne passe pas l'hiver ? C'est la sélection naturelle...

Si vous n'avez pas déjà deviné, Mr C « a des appuis » et la protection animale ne peut pas faire grand-chose contre leur protection à eux !



Cette année 2021 a été riche dans de nombreux domaines pour notre équipe d'enquêteurs qui couvre maintenant toute la Haute Savoie avec 13 enquêteurs bénévoles et une enquêtrice salariée.

Nous avons effectué pas moins de 482 contrôles durant lesquels nous avons retiré 17 chiens 4 chats 1 mouton et 2 cochons.

Nous sommes également intervenus pour aider à parer une jument et à la tonte de plusieurs moutons.

Sur Albertville nous avons sauvé 2 veaux et 2 cabris promis à l'abattoir nous avons également apporté notre aide en emmenant un petit veau à l'école vétérinaire de Lyon.

Nous avons également sauvé une jument dont le propriétaire ne voulait plus s'occuper.

A noter également plusieurs interventions avec l'appui des forces de l'ordre.

Notre équipe s'est réunie 2 fois cette année pour faire le point sur nos diverses activités.

Nous avons été présents devant les tribunaux où nous avons fait condamner par 3 fois des individus coupables de maltraitance sur leurs animaux.

Et de nous réunir régulièrement tout au long de l'année pour échanger entre nous des expériences de chacun sur le terrain des enquêtes réalisées, celles encore en cours qui nécessitent une 2ème enquête, celles abouties et d'autres à mener...

Interview Aurore Profession : Enquêtrice en Protection Animale

La maltraitance animale est une réalité dans notre région comme partout en France. Pour pouvoir au mieux aider les animaux depuis quelques années un salarié est engagé au sein du Refuge de l'Espoir pour pouvoir enquêter auprès des maîtres et éleveurs peu scrupuleux laissant les animaux dans de terribles souffrances.

Alors que le 18 novembre 2021, le parlement français a définitivement adopté de nouvelles lois pour protéger au mieux nos animaux, on sait que c'est un début, mais qu'il y a encore beaucoup de choses à faire pour que les animaux domestiques et de ferme puissent être à l'abri de mauvais traitements.

Depuis début juin 2021, une nouvelle enquêtrice œuvre au sein de l'équipe, entourée de 13 bénévoles enquêteurs.

Et pour mieux la connaître, quoi de mieux que l'interviewer :

Bonjour Aurore, peux-tu te présenter ?

- Je m'appelle Aurore Spinelli, j'ai 21 ans et je suis une haut-savoiarde de pure souche. J'ai actuellement chez moi 2 chiens et 2 furets. J'ai toujours aimé les animaux.

Avant de devenir enquêtrice au sein d'Animaux-Secours - Le Refuge de l'Espoir, as-tu toujours travaillé avec les animaux ?

- Non, malheureusement. Depuis la 3ème du collège jusqu'au lycée, j'ai étudié au Lycée professionnel Jeanne Antide à Reignier. J'ai fait beaucoup de petits boulots « alimentaires », mais j'ai également eu la chance de pouvoir faire des stages au Domaine des Fauves et au Parc polaires, ce qui m'a encore plus motivé à travailler avec les animaux.

Quel métier voulais-tu faire ?

- Je n'étais pas trop fixée, vétérinaire, maître chiens, toiletteur canin, professeur d'équitation ou soigneur. Tout me convenait, mais à ce moment-là je ne connaissais pas le métier d'enquêteur en protection animale.

Alors pourquoi être enquêtrice ?

- C'était une chance de pouvoir rentrer dans un refuge pour animaux et les défendre est une mission qui m'intéressait beaucoup. La bienveillance animale est une cause importante pour moi.

Cela fait maintenant quelques mois que tu es enquêtrice, comment cela se passe ?

- Au début c'était émotionnellement très compliqué, les lois françaises ne sont pas souvent en faveur des animaux et c'est très frustrant de ne pas pouvoir retirer les animaux que l'on pense être maltraités. Mais il y a beaucoup de satisfaction à pouvoir sauver des animaux. Aujourd'hui, on a sauvé un coq et je suis super contente.

- Je découvre également que dans un Refuge il y a toujours du travail, cela ne s'arrête jamais.

De nouvelles lois ont été votées au parlement, qu'en penses-tu et que ferais-tu de plus si tu le pouvais ?

- C'est un bon en avant, mais je sais qu'il y aura toujours des personnes mal intentionnées qui essaieront de détourner ces lois.

- Si je pouvais, je changerais les lois, j'enlèverais la « catégorisation » des chiens et je mettrais plus d'encadrement autour des maîtres qui auraient des chiens que l'on dit aujourd'hui « catégorisés ».

Comment te sens-tu au Refuge de l'Espoir et quel sont tes espoirs pour la suite ?

- Je me sens bien, il y a des défis tous les jours et j'espère pouvoir aider un maximum d'animaux. Et dans ma vie personnelle, je rêve d'un chalet entouré d'animaux que j'aime comme un Comtois, des perroquets, des chiens, etc.

Merci Aurore et bonne continuation au sein du Refuge de l'Espoir - Animaux-Secours.





Fondatrice du Cabinet ANIMALEX-AVOCATS, Olivia SYMNIACOS travaille avec de nombreuses associations, dont ANIMAUX-SECOURS.

Elle-même présidente de l'association LE CLAN FEL'AIN, elle connaît parfaitement le monde de la protection animale associative.

Cette double casquette fait de cette avocate un peu atypique un partenaire de choix pour les associations.



Associations de protection animale : une magnifique aventure humaine mais également un maillon essentiel de la chaîne de défense de l'animal par le Droit.

Si les sensibilités et les méthodes peuvent diverger, toutes les associations de protection animale ont un point commun : elles sont indispensables à une protection efficace des animaux en France.

Récentes ou anciennes, de grande ou de petite taille, abolitionnistes ou welfaristes, générales ou spécialisées, pédagogues, lanceuses d'alerte, sauveteuses, stérilisatrices (rires !), la cause a besoin de toutes les associations.

Malgré quelques « erreurs de casting » qui nuisent parfois à son image, la protection animale associative française est belle.

Aux côtés de quelques salariés pour les associations les plus solides, la plupart des membres actifs sont des bénévoles.

Des personnes qui ont un travail, souvent à plein temps, une famille, des contraintes quotidiennes mais qui trouvent encore du temps à offrir à une cause qui leur est chère.

Si l'argent est utile, les gens sont indispensables. Sans ses membres actifs, une association n'est rien. C'est cette envie de faire ensemble qui permet de faire de belles choses.

S'engager au sein d'une association est une formidable aventure !

Assister les associations de protection animale au quotidien donne tout son sens à ma démarche professionnelle, notamment sur le plan pénal.

Les associations sont en effet un maillon essentiel de la chaîne de protection de l'animal par le Droit.

Sans les structures associatives, la répression judiciaire des atteintes aux animaux serait très différente de ce qu'elle est.

Les associations sont submergées de signalements de la part de témoins qui, la plupart du temps, refusent d'attester de leurs constatations, se contentant de « refiler le bébé » et repartant la conscience légère.

Or, chacun doit savoir qu'une association sérieuse ne déposera jamais une plainte sur la base de dénonciations sans preuve, émanant même parfois de personnes qui ne sont témoin de rien mais auxquelles on a dit que...

Les associations vont systématiquement vérifier les situations dénoncées.

Cela représente un travail important qui nécessite du personnel qualifié et... raisonnable. En effet, rappelons ici que les associations ne disposent pas de pouvoirs de

Police ; ces contrôles doivent donc intervenir dans le strict respect des limites de la loi, sauf à vouloir se retrouver poursuivi pour vol, violation de domicile...

A l'heure où certains s'interrogent sur le fait de donner de quasi pouvoirs de police aux chasseurs, peut-être quelqu'un va-t-il penser à octroyer aux associations, qui elles, protègent des êtres vulnérables et ne mettent personne en danger, un peu plus de... flexibilité ; qui sait ?

Après vérification des faits, les associations ont qualité et intérêt pour déposer une plainte qui, pour être efficace, devra être argumentée (y compris en Droit) et documentée.

Au niveau de l'enquête, là encore, les associations sont un soutien précieux pour les autorités. En effet, l'Etat ne dispose pas des moyens logistiques d'exécution des mesures de retrait et de placement qui peuvent être nécessaires.

Or, sans lieu de placement, point de retrait possible.

Une fois le ou les animaux en sécurité et les poursuites engagées, les associations s'insèrent dans la procédure pénale en se constituant partie civile. Si certaines mauvaises langues, estiment que leur seul but est d'obtenir des dommages et intérêts, en réalité, il n'en est rien. (Parfois, les frais de procédure ne sont même pas couverts par les sommes allouées).

Si les associations se constituent partie civiles c'est avant tout pour participer aux débats et tenter de faire avancer la jurisprudence en faisant en sorte que le préjudice des animaux soit pris en considération au même titre que le préjudice de l'état.

Les audiences sont publiques ; l'apport pédagogique de la plaidoirie va donc au-delà du seul prévenu. Je me plais à croire que mes plaidoiries ont une vertu instructive et un effet préventif sur les personnes présentes dans la salle.

La présence des associations dans la procédure est également essentielle dans le cadre du prononcé des peines pénales complémentaires de confiscation ou d'interdiction de détention d'animaux.

S'il n'appartient pas aux parties civiles de

solliciter le prononcé de ces peines (cette prérogative est celle du Ministère Public), il est essentiel que la juridiction sache pouvoir s'appuyer sur quelqu'un pour récupérer et prendre soin des animaux concernés.

On s'insurge souvent que les animaux ne soient pas confisqués ou qu'aucune interdiction ne soit prononcée.

Mais quelle solution a été proposée au Tribunal pour l'exécution de ces peines ? Et quelle aide a été apportée aux associations pour qu'elles puissent agir ?

La critique est aisée mais souvent, les personnes qui en sont à l'origine n'ont jamais donné le moindre euro ni la moindre minute de leur temps à une association.

Sur le terrain ou devant les Tribunaux, les associations sont un acteur majeur de la protection animale en France mais elles ne sont malheureusement pas magiciennes...

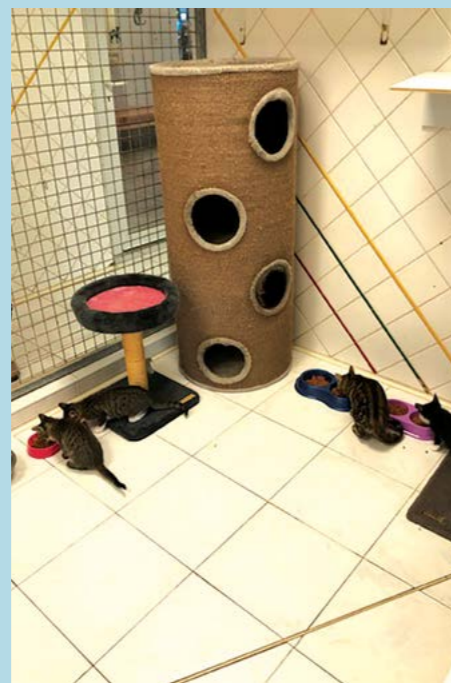
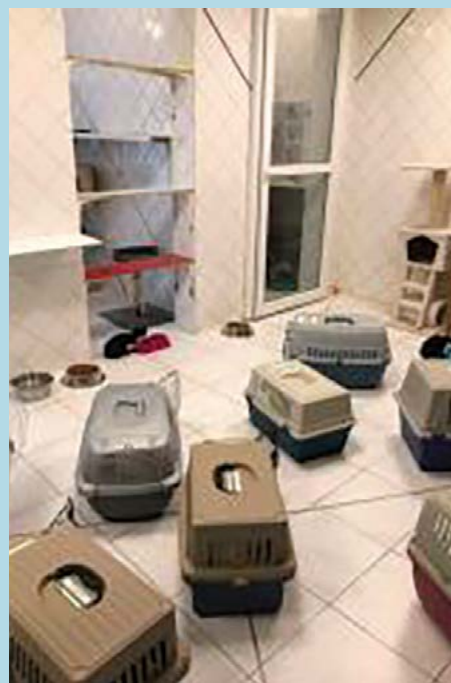


CES ANIMAUX VENUS D'AILLEURS

Nous pouvons être fiers de notre Refuge de l'Espoir. Au fil des années et grâce à vous, chers membres, il a pu s'agrandir et s'embellir, capable à ce jour d'héberger dans d'excellentes conditions une centaine de chiens et autant de chats, de petits animaux de compagnie et un troupeau conséquent de bêtes de ferme.

Aussi est-il rare qu'il affiche complet comme le font hélas beaucoup d'autrefois. Aussi pouvons nous tendre la main à des refuges ayant beaucoup de mal à caser tous les animaux en détresse pour lesquels on leur fait appel.

Depuis des années nous aidons le refuge de Thiernay dans la Nièvre qui regorge de chats et a beaucoup de peine à les faire adopter car les gens en trouvent tant qu'ils en veulent dans les fermes alentours. Le refuge vient de perdre sa présidente Amélia Tarzi décédée bien trop jeune à 67 ans. Elle venait elle-même jusqu'à Arthaz nous apporter ses protégés et plusieurs fois nos responsables animalières ont été invitées et ont pu bénéficier des précieux conseils de cette grande dame de la protection animale.



6

La souffrance animale ne connaissant pas de frontières, nous aidons également le refuge Sky de Roumanie. Créé et magnifiquement géré par un couple remarquable, il recueille des centaines de chiens et chats et des chevaux, ânes et poneys. Les chiens disposent de niches individuelles mais sont laissés en meutes dans des grands espaces.

Une de nos membres, Susanne, y passe une semaine chaque année et en revient émerveillée des soins apportés à tant d'animaux par un seul couple aidé d'une poignée de bénévoles. Le gros problème est le placement de tous ces animaux.

Les Roumains n'adoptent pas car s'ils veulent un chien ils en trouvent pléthore dans les rues. Ils ne font pas stériliser leurs femelles et au pire mettent leurs portées à la rue, au mieux les abandonnent près du refuge.

C'est pourquoi le Refuge de l'Espoir a accepté d'en recueillir : en trois ans quelques deux cents chiots nous ont été apportés par le responsable, qui par chance est chauffeur de poids lourd. Ces chiots, dûment vaccinés, sont en excellente santé et rapidement adoptés chez nous.



Nous venons d'en accueillir ainsi 30, tous adorables et tellement heureux d'avoir trouvé de bonnes familles. Nous vous en présentons quelques spécimens.



Bil



Carina



Tyger



MAUD ET NOUCKY

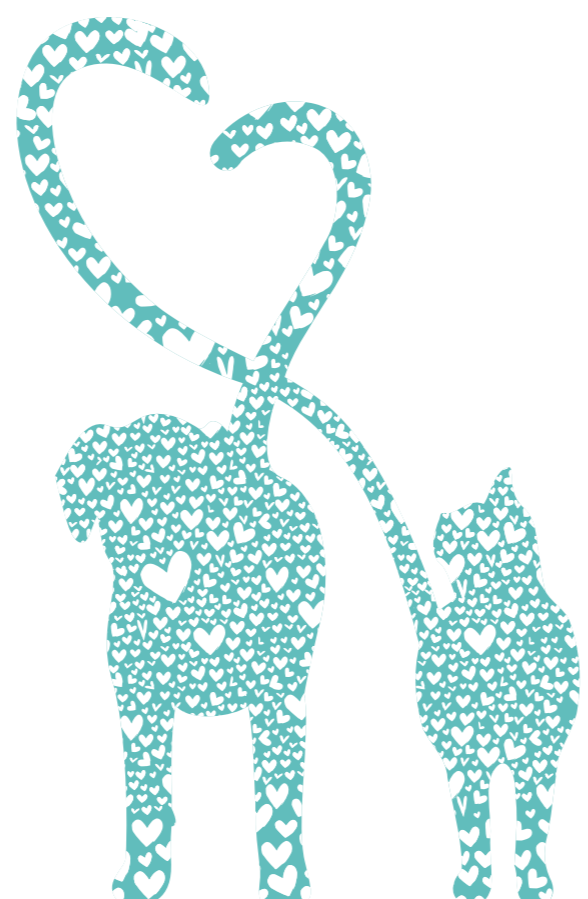
Maud est une grande protectrice des animaux et aide financièrement de nombreuses associations en France, Martinique et Roumanie, en plus de beaucoup d'autres à vocation humanitaires. C'est une fidèle et généreuse membre d'Animaux-Secours depuis ses débuts et elle s'intéresse autant au Refuge de l'Espoir d'Arthaz qu'aux centres de secours que nous avons créés en Inde.

Elle a elle-même un petit refuge dans sa maison de campagne où elle accueille des chiens arrivés en mauvais état de Martinique et Roumanie le temps de les soigner avant de les faire adopter.

Comment lui est venu cet amour des animaux et cette volonté de soulager leur détresse ? Elle vient de nous le raconter.

Elle avait 7 ans lorsqu'un beau jour un chaton minuscule s'est blotti contre la porte du magasin de ses parents. Pas plus gros qu'une souris et tout blanc. La maman de Maud a poussé des hauts cris lorsque la fillette a voulu s'en emparer. Un chaton tout maigrichon et les yeux tout collés ne pouvait être que malade et véhiculer Dieu sait quels microbes ! C'est donc à la nuit tombée que la fillette est ressortie. Miracle, le chaton était toujours là. Pendant plusieurs jours elle l'a gardé sous son lit et nourri en cachette avec l'aide de sa grand-mère au cœur tendre. L'animal a repris du poil de la bête et est vite devenu le roi de la maisonnée, jusqu'au bel âge de 22 ans !

Merci à Maud qui a retrouvé sa photo.



animaux-secours

TESTAMENT

Aux termes d'une longue vie d'amitié avec les animaux, vous désirez faire un dernier geste en faveur des animaux en détresse



Créé en 1961, Animaux Secours a été reconnu d'utilité publique en mars 1992. Il est habilité à recevoir des legs.

LA TOTALITE DU LEGS LUI REVIENT.

Le testament doit être écrit à la main par le testateur lui-même. Si le testateur ne peut écrire, il peut s'adresser à un notaire. Si vous avez des doutes quant à la rédaction de votre testament, n'hésitez pas à prendre contact avec votre notaire, ou avec le Refuge.

MODELE DE LEGS UNIVERSEL

C'est à dire la totalité de la succession

Je soussigné **nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance**, institue pour mon légataire universel, Animaux-Secours, Refuge de l'Espoir, 74380 Arthaz - France, auquel je lègue en conséquence, la totalité des biens meubles et immeubles qui composeront ma succession. Je révoque toutes dispositions testamentaires antérieures.

Fait à lieu, le date + signature

MODELE DE LEGS PARTICULIER

Somme d'argent

Je soussigné **nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance**, lègue à titre particulier, à Animaux-Secours, Refuge de l'Espoir, 74380 Arthaz - France, la somme de **montant** (ou la totalité de mon compte en banque, livret d'épargne, etc...) à prendre sur l'actif de ma succession.

Fait à lieu, le date + signature

LEGS DE BIEN DÉTERMINÉ

Je soussigné **nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance**, lègue à titre particulier, à Animaux-Secours, Refuge de l'Espoir, 74380 Arthaz - France, tel bien meuble ou immeuble (par exemple : une maison d'habitation située à lieu)

Fait à lieu, le date + signature

VOUS POUVEZ DANS VOTRE TESTAMENT CONFIER UN OU PLUSIEURS DE VOS ANIMAUX, EN PRÉCISANT SI VOUS DÉSIREZ QU'IL SOIT REPLACÉ OU GARDÉ AU REFUGE DE L'ESPOIR

DONS ET COTISATIONS

Sans vos dons, vos legs, nous ne pourrions pas exister et poursuivre notre mission en France et en Inde

Porter secours aux animaux quels qu'ils soient, les défendre contre la maltraitance, pouvoir les placer dans une famille d'accueil et leur donner toute l'affection qu'ils méritent. Votre soutien nous permettra d'oeuvrer chaque jour dans cet état d'esprit qui anime chacun d'entre nous. Toute l'équipe de l'association Animaux-Secours vous en remercie du fond du coeur.

BULLETIN D'AHÉSION

Ci-joint mon chèque d'un montant de.....€, pour :
 • **Mon adhésion 2022 à 30€**
 • + un don de€

+ L'ADHÉSION D'UN FILLEUL 30€

Veuillez envoyer une carte d'adhérent à :
 Nom
 Prénom
 Adresse

 Année de naissance

BULLETIN À DÉCOUPER ET À RENVOYER

À «ANIMAUX SECOURS» REFUGE DE L'ESPOIR
 284 ROUTE DE LA BASSE ARVE
 74380 ARTHAZ - FRANCE

INSCRIVEZ VOS COORDONNÉES

Nom
 Prénom
 Adresse

 Année de naissance
 E-mail.....
 Signature



GUTENBERG
Imprimeur depuis 1976

Vos plus **BELLES PAGES**
en un tour de main...

L'imprimerie Gutenberg, partenaire de vos impressions
sur les deux Savoies

9 rue de la Barrade • ZI du Pont-de-Tasset - MEYTHET 74960 ANNECY
04 50 67 00 38 • www.gutenberg-annecy.com



CALLIGÉ CRÉATION PAYSAGÈRE EURL

Clôtures - Portails
Création maçonnerie paysagère
Dallage

Tél./Fax : 04 50 36 02 96 • Port. : 06 89 58 04 14

E-mail : calligecreationpaysagere@orange.fr

1275, route de Pont Notre Dame • 74380 ARTHAZ Pont Notre Dame

VOTRE DÉDUCTION FISCALE DE 66%

**Si vous êtes imposable, vous pouvez déduire
de vos impôts 66% du montant de votre don.**

Par exemple, un don de 50€ ne vous coûte que 17€ après déduction fiscale,
mais Animaux Secours bénéficie de 50€ pour agir, en votre nom, en faveur des animaux.

Un don de...

Vous coûte en réalité...
Après déduction de 66%

75€	→	25,50€
50€	→	17€
30€	→	10,20€

Coût réel
Votre don
50€ → **17€**

Le Refuge de l'Espoir fait peau neuve année après année et s'agrandit !!

Animaux-Secours c'est porter secours à tous les animaux quels qu'ils soient au sein de son Refuge de l'Espoir à Arthaz et de tous les temps notre première préoccupation d'hier, d'aujourd'hui et pour demain pour accueillir des Animaux dans les meilleures conditions 7J/7, 365J/365 avec un service de garde assuré par alternance par nos gardiens qui habitent dans le refuge.

Aussi il nous faut poursuivre chaque année à la fois dans l'entretien et la maintenance de nos installations voir aussi dans la réalisation de travaux avant tout pour l'accueil des animaux mais aussi dans la rénovation tant attendue de l'accueil du Refuge de l'Espoir. Un projet évoqué dans les années 2016 et 2017 de penser aboutir en octobre 2018 pour le congrès des refuges indépendants pour animaux à Archamps. Mais un projet complexe à imaginer de rénovation pour réaliser des locaux neufs dans de l'ancien avec toute l'électricité, tous les sanitaires et la VMC à désinstaller et à mettre à neuf, le tout sans aucune interruption de notre fonctionnement et sans déloger nos gardiens au-dessus de l'accueil à rénover.

Et nous l'avons enfin réalisé et concrétisé plus ou moins dans la douleur entre juin 2020 et juin 2021 mais nous l'avons tellement souhaité voir aussi de la nécessité de remettre aux normes électriques et sanitaires nos locaux pour l'accueil du public, des bénévoles et pour les employés qui travaillent au quotidien au sein du refuge.

Aussi d'avoir agrandi le Refuge de l'Espoir de presque 5 000 m² avec l'aménagement d'un parking de 17 places de stationnement et de créer 3 grands parcs avec chacun un abri pour accueillir des animaux.

Toutes ces dépenses mûrement réfléchies, analysées, ne peuvent se faire sans l'accompagnement de donateurs et légataires qui accordent leur confiance à l'association Animaux-Secours Le Refuge de l'Espoir !

Ce soutien financier est primordial pour le fonctionnement au quotidien de l'association et son refuge chaque jour de l'année pour faire face aux frais de personnel, aux frais vétérinaires, aux frais de nourriture des animaux des animaux de compagnie jusqu'aux animaux de la ferme, aux frais généraux notamment de l'énergie et d'entretien de nos installations mais aussi pour prévoir des investissements avec des matériels à renouveler...Et d'être pleinement associé à la protection de l'environnement dans nos choix

d'investissements déjà pour nous chauffer avec l'acquisition de 2 pompes à chaleur en 2017 dans la transition économique et écologique et en 2021 avec l'installation d'un arbre à vent qui va générer de l'électricité par l'éolien et le solaire.

Que des GRANDS MERCI à tous nos donateurs d'hier, d'aujourd'hui et de demain qui grâce à VOUS l'association Animaux-Secours pourra souffler ses 60 bougies d'existence en 2022 !!



Où en est la protection animale ?

Il y a une cinquantaine d'années les protecteurs des animaux étaient considérés comme des hurluberlus et la protection animale était surtout vue comme le divertissement de célibataires en mal d'enfants.

On doit à peine dire : je suis président(e) de la SPA. Un long chemin a été parcouru depuis et la sympathie à l'égard de la protection des animaux ne cesse de croître dans l'opinion publique. Le mouvement « Jeunes Amis des Animaux » y est pour beaucoup. Grâce à ces jeunes adhérents, l'idée de défendre les

animaux de la maltraitance est entrée dans les écoles, les clubs de jeunes, les familles surtout où un coup de pied donné à Médor suscite l'ire des enfants. « Je n'ose plus servir de lapin à table et encore moins du civet de chevreuil, car les enfants diraient que je suis complice de le mort de Jeannot ou de Bambi » se plaint une maman.

Une proposition de loi pour l'amélioration de la condition animale a même été discutée tout dernièrement à la chambre des députés et au sénat. Encore timide, mais prometteuse, la nouvelle loi est un grand pas en avant.

Lutter contre les abandons des animaux domestiques

Pour limiter les achats impulsifs et prévenir les abandons, le texte impose aux futurs primo-proprétaires d'un chat ou d'un chien ou d'autres animaux de compagnie de signer un "certificat d'engagement et de connaissance". Un délai de réflexion de 7 jours est imposé entre la délivrance de ce nouveau certificat et l'achat ou le don de l'animal ;

L'interdiction de la vente des chiens et chats en animalerie à partir de 2024. Des chiens et chats abandonnés pourront être présentés à l'adoption dans les animaleries, en partenariat avec les refuges. Les animaleries ne pourront plus montrer des animaux en vitrine donnant sur la rue ;

L'interdiction des offres de cession sur internet des animaux de compagnie, avec une dérogation possible sous plusieurs conditions : les sites devront créer une rubrique dédiée, contrôler et labelliser chaque annonce... La vente en ligne est permise pour les éleveurs et les animaleries ;

L'interdiction de la vente ou du don d'un animal de compagnie aux mineurs, sans accord de leurs parents ;

L'identification obligatoire de tous les chats et les chiens domestiques (actuellement seuls les chiens nés après le 6 janvier 1999 et les chats nés après le 1er janvier 2012 sont concernés) Un statut pour les associations de protection d'animaux sans refuge et les familles d'accueil d'animaux abandonnés ;

Le texte renforce, par ailleurs, la législation sur les nouveaux animaux de compagnie (NAC) et contient des mesures sur les équidés, notamment la création d'un certificat d'engagement et de connaissance pour les détenteurs particuliers, l'interdiction des "manèges à poneys" et une nouvelle procédure de vente forcée pour les chevaux abandonnés chez un professionnel.

Les dispositions sur les fourrières sont revues. Les communes pourront confier cette

mission à des associations disposant d'un refuge. L'obligation pour le maire de faire stériliser les chats sauvages sur sa commune, prévue par le texte initial, a été remplacée par une expérimentation sur cinq ans d'une action coordonnée contre la prolifération de chats errants par l'État et les collectivités locales volontaires ; Renforcer les sanctions contre la maltraitance des animaux domestiques ;

Le texte envisage, après accord en commission mixte paritaire, d'interdire d'ici 2028 la détention et le spectacle d'animaux sauvages dans les cirques itinérants (et d'ici 2023 l'acquisition et la reproduction de ces animaux) ;

Les spectacles de dauphins ou d'orques seront interdits à partir de 2026. Il sera mis fin à leurs détention et reproduction en captivité, sauf dans le cadre de programmes de recherches scientifiques ou dans des "refuges ou sanctuaires pour animaux sauvages captifs", dont le statut est précisé ;

Les spectacles avec des animaux sont prohibés dans les discothèques ou fêtes privées. A partir de 2023, il ne pourra plus y avoir d'animaux sauvages dans les émissions de variétés ou de jeux à la télévision. A la même date, l'activité des montreurs d'ours et de loups sera interdite ;

Enfin, il est mis fin aux élevages de visons d'Amérique et d'autres espèces sauvages pour leur fourrure.

La sensibilité des animaux a été aussi scientifiquement reconnue. Les animaux ressentent la douleur et la peur, ils éprouvent des sentiments et des émotions.

Hélas, la protection animale s'arrête aux portes des abattoirs, des laboratoires, des élevages intensifs. Partout où l'intérêt financier prime sur l'éthique. Combien de décennies vont encore s'écouler avant que les décideurs comprennent que le sort de l'humanité et de la planète dépend de l'ensemble des êtres vivants et de la façon dont ils sont traités ?

Une belle adoption



« Regarde Papa, le monsieur promène un petit loup ! » Le monsieur, c'est mon fils et le petit loup c'est Dima, le chien que vient de m'offrir le Refuge de l'Espoir.

Mon mari et moi sommes restés 3 mois orphelins de chiens après avoir perdu nos derniers, âgés de 14 ans. Triste période où il nous semblait souvent sentir une truffe humide sur nos mollets ou entendre un grattement de pattes sur le plancher. Vu nos âges, nous ne voulions plus reprendre d'animaux, de peur qu'ils nous survivent. Jusqu'au jour où Marie et Sophie nous présentèrent Dima, et surtout racontèrent son histoire.

Car la vie n'a pas gâté Dima. Chien des rues pendant ses jeunes années de Serbie, il a eu la chance d'être recueilli dans un refuge alors qu'il se trouvait entre la vie et la mort. Squelettique, atteint d'une maladie de peau qui lui avait fait perdre tous ses poils et se creuser les plaies purulentes sur le dos, il avait bien triste mine à son arrivée dans le refuge. Les chiens, très nombreux, loin de le prendre en pitié, ne lui laissèrent aucun répit. On dû l'isoler la nuit pour qu'il échappe à leurs morsures.

Une association française venait alors régulièrement dans ce refuge pour en

extraire certains chiens en détresse et les proposer à l'adoption dans notre pays.

Dima fit partie d'un voyage dès que ses plaies furent guéries. Le Refuge de l'Espoir accepta de l'accueillir avec plusieurs autres. Ce pauvre petit serbe n'attira pas beaucoup le regard des visiteurs, puis fut un jour finalement adopté. Sans doute fut-il bien traité jusqu'au jour où sa maîtresse mourut et son maître ne put plus le garder. N'osant le ramener au Refuge, il le confia à un voisin.

Déboussolé, le pauvre chien se sauva, pour errer plusieurs semaines aux alentours, mendiant sa nourriture. Sa douceur, son regard malheureux attirait la sympathie et les bouts de gras. Jusqu'à ce qu'une dame attristée de voir ce chien l'amena au refuge.

J'avais toujours dit que si un jour je reprenais un chien... ce serait un tout petit, et un animal âgé qui aurait peu de chance de me survivre. Mais comment résister à l'appel de ces deux yeux tristes, à cette patte griffue qui se posa sur mon bras dès que je me baissais pour caresser l'animal ? « Ce sera le cadeau du Refuge pour votre retraite » insiste Sophie. Et voilà Dima entré dans une vie « de vieux », un amour de chien qui enchante nos jours, de Janine et Martin Vogler.



« La protection de l'environnement est indissociable de la protection animale »

Maxime Gaconnet

Maxime Gaconnet et Alain Torrano, deux entrepreneurs au service de la cause animale.

Eco Savoie Mont-Blanc du 03/09/2021

Vous vous demandez comment vous pouvez AIDER NOTRE ASSOCIATION À SECOURIR LES ANIMAUX ?

Nous nous invitons à vous connecter **sur notre site** www.dons.animaux-secours.fr



ANIMAUX SECOURS, BIEN PLUS QU'UN REFUGE

Chats abandonnés, chevaux mutilés, moutons attendant l'abattage dans des conditions indignes, lapins rescapés de laboratoires, chiens perdus sans collier... Chaque année, le chemin de trois mille de ces animaux passe par Arthaz-Pont-Notre-Dame, en Haute-Savoie, au Refuge de l'Espoir de l'association Animaux Secours. L'association n'est pas la seule à s'occuper de protection animale dans le département, mais son dynamisme la place un peu à part. Douze salariés, un budget annuel d'un million d'euros, une trentaine de bénévoles, une centaine de conventions de stages gérées chaque année, 85 inscrits au club Jeunes amis des animaux... L'association est active, c'est le moins que l'on puisse dire. Elle assure le service public de la fourrière sur 114 communes du nord de la Haute-Savoie, de Morzine à Saint-Julien-en-Genevois (soit 320 000 habitants), et développe une solide culture du service. « Nous sommes ouverts sept jours sur sept, 24 heures sur 24 », assure son président, Maxime Gaconnet. « Et 365 jours sur 365 », complète le directeur de la structure, Alain Torrano. Ce dernier est issu du monde l'entreprise : il est passé par la direction de l'agence Apache avant de prendre la direction, pendant cinq ans, des thermes

de Thonon. Autant dire que s'il a épousé la cause animale, il arrive avec des méthodes d'entrepreneur : la volonté de toujours investir, le souci d'innover. L'association, propriétaire de son terrain de 10 000 mètres carrés, vient ainsi de l'agrandir de 5 000 mètres carrés. Et elle termine un vaste chantier de modernisation de ses locaux. Le bâtiment de l'accueil a été numérisé. Mais surtout, en juin, elle vient de planter un arbre. Un arbre bien particulier : une structure d'acier équipée de 30 micro-éoliennes et 15 pétales solaires, qui devrait fournir près d'un quart de la consommation électrique du centre. Mais quel rapport avec la protection animale ? « Dans notre esprit, le sujet de la protection de l'environnement est indissociable de celui de la protection animale », assure le président. L'innovation, c'est aussi l'achat, en Saône-et-Loire, d'un terrain de 10 000 mètres carrés destiné à devenir une maison de retraite pour animaux. « L'idée que les refuges sont des mouiroirs à animaux reste malheureusement bien ancrée dans l'esprit du public, alors que l'euthanasie n'est pratiquée que dans 3 % des cas, lorsqu'on ne peut faire autrement », explique Alain Torrano. « Nous arrivons à placer

la grande majorité des animaux que nous accueillons. Les autres pourront terminer leur vie dans de bonnes conditions. »

Le projet est localisé en Saône-et-Loire parce que le terrain y est moins cher qu'en Haute-Savoie, mais aussi parce que l'association y a bénéficié d'un legs. « Cela représente maintenant l'essentiel de nos ressources », assure Maxime Gaconnet. « Ils viennent de la France entière. » Ces ressources alimentent une soif inextinguible de projets : « Un camp d'été pour les jeunes dans notre prochain centre de Saône-et-Loire ; ici, la création d'un jardin du souvenir pour les animaux ; à terme, l'envie d'implanter un dispensaire vétérinaire... et toujours, le soutien de trois refuges pour animaux en Inde, l'organisation de consultations vétérinaires solidaires... »

- B** Sur les 3 000 animaux recueillis chaque année, plus de 1 200 animaux domestiques, dont 600 chiens, 500 chats, 120 lapins, 80 cochons d'Inde... Animaux Secours commande plus de 3 500 heures de soins vétérinaires chaque année.
- C** L'arbre à vent, conçu par la start-up française New World Wind, est une première en Auvergne-Rhône-Alpes.
- D** L'accueil d'Animaux Secours vient d'être modernisé et profondément numérisé.



Dauphiné Libéré du 06/02/2021

Le jeune public toujours aussi fan des animaux

Grâce à l'association Peca, des animations ont lieu régulièrement au Refuge de l'Espoir, Animaux Secours. Les enfants sont dans leur élément et les animaux leur rendent bien. I l pleut, il y a de la boue mais qu'importe : ce mercredi 3 février, sept jeunes amoureux des bêtes participent à l'animation, mise en place par l'association Peca et son animatrice Sandrine, en partenariat avec Animaux Secours. Il s'agit surtout du retour du club des JAA (Jeunes amis des animaux), relancé il y a peu. Chaque demi-journée ouverte aux jeunes membres du club s'effectue en plusieurs temps. D'abord, les enfants reçoivent un tee-shirt aux couleurs d'Animaux Secours. Puis Sandrine les emmène à la découverte des boxes. Les enfants munis d'un stick, donnent à manger aux chiens en apprenant les bons gestes. Mais la plupart connaissent le refuge et les noms des animaux. Le groupe se rend dans l'espace des chats sauvages puis visite les animaux de la ferme, des chèvres et lapins. « Ils peuvent aussi nettoyer les boxes de lait, la chatterie. On ne fait pas toujours pareil », explique Sandrine. Autre moment attendu, la promenade des chiens ou la fabrication de mangeoires à oiseaux. « On leur rappelle souvent, à Animaux Secours, on adopte, on ne vend pas des animaux. » À 17 heures, les jeunes bien mouillés sont heureux d'avoir mis la main à la pâte. d'hui sont les adultes de demain », aime à rappeler Sandrine. « On a espoir qu'en faisant de la prévention à la morsure et à l'abandon des animaux, il y aura un peu moins de maltraitance ou d'abandon. » Peca parcourt aussi tout le département dans les écoles. L'intervention est gratuite pour les écoles et offerte par Animaux Secours. Sabine PELLISSON



Mercredi 3 février, les sept enfants réunis autour de Sandrine l'animatrice : les chats, même sauvages, les adorent. Photo Le D/L/Pe.

Les clubs JAA ont vu le jour dans les années soixante. Dans les années 60, en France, 300 clubs JAA (Jeunes amis des animaux) sont créés. À cette époque, Janine Vogler crée son club avant de fonder le Refuge de l'Espoir. Ces clubs regroupaient des jeunes de 10 à 16 ans, qui ont commencé à collectionner des mangeoires à oiseaux. Ils ont aussi participé à de nombreuses expositions et beaucoup d'actions contre le massacre des phoques, etc. Animaux Secours a eu la volonté de recréer ce club avec les jeunes au sein du Refuge en organisant plusieurs rencontres par mois avec nettoyage des boxes de lait, promenades de chiens, entretien du chalet avec chats sauvages, nettoyage de la chatterie, sans oublier les animaux de la ferme. Chaque demi-journée réunie 8 enfants au maximum. Il y a actuellement 75 adhérents et des demandes régulières. Tout est complet jusqu'à la fin mars. Le calendrier d'avril, mai et juin sera visible début mars. S.P.



Chaque demi-journée, commence par la visite de tous les animaux, notamment des chiens. Photo Le D/L/Pe.

Interview des jeunes du bureau des JAA

Dès le mois de juin lors de l'Assemblée Générale d'Animaux-Secours, un bureau des Jeunes Amis des Animaux a été présenté devant les personnes présentes.

Ils sont dix à s'être engagés pour cette belle action :

Présidente : Lou Pittard - **Vice-Présidentes :** Siobhane Pélissié et Alexia Breillet
Trésorier : Lucas Ollive
Vice-trésorières : Justine Kalinski et Yaelle Maquaire - **Secrétaire :** Hugo Nouri
Vice-secrétaire : Calie Ugalde - **Administrateurs :** Nathan Rosset et Chloé Jolion

Leur rôle est de devenir des jeunes ambassadeurs pour faire connaître le Refuge de l'Espoir – Animaux-Secours à l'extérieur lors de diverses manifestations, proposer des sorties et animations pour les JAA, trouver des idées de conférences ou diverses idées pour faire connaître au mieux les animaux, récolter des dons pour le Refuge et évidemment d'échanger ensemble autour du bien-être animal.

Depuis une année ils viennent très régulièrement au Refuge pour s'occuper des animaux. Ils ont tous déjà des animaux à la maison, en passant par des chevaux, chats, chiens, cochons-d'Inde, lapins, poules et même tortue.

Mais pour mieux comprendre leurs motivations voici un petit interview :

Pourquoi intégrer le bureau des JAA ?

Lou : Pour aller plus loin et m'investir davantage dans le Refuge

Lucas : Pour pouvoir être encore plus présent au Refuge

Alexia : Car j'avais beaucoup d'idées pour le Refuge

Qu'aimes-tu faire au Refuge ?

Nathan : J'aime m'occuper de tous les animaux, mais j'adore surtout m'occuper des chats sauvages. J'aime aussi discuter avec le personnel du refuge et les rencontres extérieures.

Siobhane : Tout c'est génial

Yaelle : J'aime donner des friandises aux chiens, nourrir les chats, aller voir les lapins...

Justine : Tout

Calie : J'aime tout faire, même la vaisselle !

Que faire pour mieux sensibiliser tes copains et copines à la cause animale ?

Hugo : Faire des exposés dans les classes, en parler entre copains, donner des exemples.

Alexia : Je leur propose d'adopter un animal au lieu d'en acheter en animaleries. J'ai plusieurs copines qui sont au JAA grâce à moi.

A ton avis comment faire pour avoir moins d'abandons ou de maltraitances envers les animaux en France ?

Hugo : Faire plus de prévention, plus informer les adoptants sur les difficultés d'avoir un animal. Avoir également plus d'enquêteurs.

Calie : Je rendrais obligatoire de faire un stage au Refuge avant d'adopter un animal.

Nathan : Il faudrait que les gens se rendent compte que les animaux ne sont pas des jouets.

Lou : Interdire la vente des animaux en animalerie et les animaux dans les cirques. Dans les Refuges, imposer des jours d'essai, avant une adoption.

Quel métier aimerais-tu faire ?

Chloé : J'aimerais créer un Refuge pour les animaux handicapés.

Calie : J'aimerais être vétérinaire.

Nathan : Un métier en lien avec les animaux serait top, mais je ne sais pas trop lequel pour le moment.

Yaelle : Psychologue et fermière.

Si tu étais président(e) de la France, que changerais-tu en faveur des animaux ?

Siobhane : Pour commencer je ferais en sorte qu'il y est d'abord une première "semaine d'essai" avec l'animal pour que les personnes se rendent compte du travail que c'est.

Puis je mettrai en place, dans chaque ville, un "centre de sociabilisation" pour les chiens.

Yaelle : J'aimerais stopper la chasse et la pêche, j'aimerais laisser les animaux en paix car ils n'ont rien fait.

Chloé : Je ferais en sorte d'avoir 3 Refuges par ville, 1 pour les animaux sauvages, 1 pour les animaux domestiques et 1 pour les animaux de la ferme.

Quel projet aimerais-tu concrétiser au Refuge ?

Justine : Faire connaître le Refuge pour récolter des dons (tenir des stands, aller dans les écoles et collèges, organiser des visites au Refuge).

Hugo : Récolter plus d'argent, surtout pour avoir plus de boxes pour les chiens.

Calie : Construire des cabanes à hérissons

Siobhane : Des panneaux indicatifs pour les chiens, pour que les visiteurs connaissent le caractère, s'il aime la voiture, s'il accepte les autres animaux, etc.

Alexia : Mettre des parcs pour que les chiens se défoulent.

Chloé : Construire des hôtels à insectes.

Voilà des jeunes qui ne manquent pas d'idées et qui n'hésitent pas à travailler pour le bien-être animal. Une jeunesse qui peut rendre fière Janine Vogler et toute l'équipe d'Animaux-Secours.



Les jeunes au bord de l'Arve





A la rencontre ds chatons



Caresses des chiens



Yaelle et la poule



vaisselle



Les colis solidaires

Le Club des JAA s'agrandit encore

Aujourd'hui ce sont plus de 110 jeunes qui sont adhérents au club des JAA pour cette année 2021. Ce sont plus de la moitié qui viennent régulièrement au sein du Refuge les mercredis après-midi, les samedis matin ou les dimanches matin et c'est toujours un très grand plaisir pour moi de les accueillir.

Mais pourquoi autant d'engouement ?

En leur posant la question, la réponse la plus fréquente est évidemment l'amour des animaux. Mais pas seulement ! Ils veulent aider, soigner, nettoyer et cela ne leur fait pas peur ! Ils ont vite compris que ce n'était pas un centre de loisirs, car même si on rigole et on s'amuse beaucoup, la première action est le nettoyage, le nourrissage et les soins aux animaux. Et ils le font avec beaucoup d'entrain et de bonne humeur ! Certains préfèrent nettoyer les boxes des chiens, d'autres les parcs des animaux de la ferme ou encore le chalet des chats sauvages.

Quand on peut, la sortie des chiens, les câlins des chiots et des chatons ou encore de rentrer dans les parcs des chiens pour les caresser est une récompense bien méritée.

On a la chance d'avoir un chalet qui leur est dédié. On pourra cet hiver se réchauffer et on a déjà commencé à bricoler et fabriquer quelques décors pour le Refuge. Pour le début de l'année on a prévu de construire des hôtels à insectes, des cabanes à hérissons et des jouets pour les chats. Les idées ne manquent pas...

Si ces jeunes sont présents au sein du Refuge, se sont également les représentants de la bienveillance animale auprès de leur entourage. Et si grâce à la jeunesse d'aujourd'hui on arrivait à réduire la maltraitance et les abandons ?

C'est l'ADN d'Animaux Secours avec Janine Vogler qui a cru dès le début en la jeunesse. Je suis reconnaissante envers elle, car j'ai la chance de pouvoir partager ma passion des animaux et des jeunes en un métier passion ! Je vois déjà en certains jeunes la relève et j'espère de tout mon cœur que ce club restera toujours dans l'ADN d'Animaux Secours et qu'il perdurera longtemps.

Sandrine Jolion
Animatrice animalière

Un été de découvertes pour les JAA

Durant tout l'été 2021 le programme fut varié et rempli de découvertes nombreuses et diverses.

Visites de Refuges

Les jeunes ont pu découvrir deux autres Refuges, Chambéry et Grenoble. Ils ont pu ainsi voir d'autres fonctionnements et d'autres animaux. Ils ont très bien été reçu par Robin et Amandine à la SPA de Savoie et deux bénévoles passionnés à Grenoble. Les jeunes ont pu poser beaucoup de questions et ont pu ainsi se rendre compte de la réalité dans d'autres lieux qui accueillent les animaux domestiques en souffrance.

Rencontres d'autres passionnés d'animaux

Les jeunes ont pu également rencontrer Marilou et ses ânes, qui a expliqué aux jeunes comment mener des ânes au bord du lac Léman. Ils ont pu aussi aller à la rencontre de Laurent, éducateur canin. Beaucoup de questions ont été posées, car ce métier passionnait beaucoup les jeunes. L'été n'aurait pas été complet si les JAA n'étaient pas aller voir Gilbert à l'Art à Cheval, passionné par son métier, Maréchal-ferrant, et les chevaux, c'est toujours un plaisir d'aller à sa rencontre.

Deux parcs d'exception

Une journée de découverte au Parc du Merlet entouré des montagnes. Après un parcours un peu chaotique pour s'y rendre, le parc a donné quelques étoiles aux jeunes, avec marmottes, bouquetins, lamas, chamois, mouflons, etc qui ont répondu présent. Ils ont pu admirer également les beautés de la nature qui nous entoure. Un autre parc sur Suisse à Bellevue, le Bioparc, a ébloui les jeunes avec toutes les espèces d'animaux qui sont accueillies : des animaux de la ferme, de la Suisse mais également du monde comme les lémuriens, servals, tamarins, etc.

Les journées ont été également rythmées avec les soins aux animaux au Refuge de l'Espoir, des animations, des jeux d'eau et une sortie festive sur la plage d'Excenevex.

Un été joyeux, festif et surtout sur le signe de la bienveillance animale.



Parc du Merlet



L'art à cheval

Bioparc



Lac du Bourget

DES PROJETS PLEIN LA TÊTE POUR LES JAA

Comme vous l'avez constaté les jeunes ne manquent pas d'idées et de motivations...

Et des projets ils en ont encore plein la tête ! Tout en continuant à venir aider régulièrement aux soins des animaux et au nettoyage du Refuge, voilà un florilège de ce qu'ils ont et vont accomplir durant cette fin d'année et l'année prochaine.

Décembre 2021

Pour ce mois de décembre, ils ont décoré le chalet avec deux beaux sapins. Mais ce n'est pas tout, car le week-end du 18 et 19 décembre c'est un marché de Noël qu'ils ont mis en place. Diverses choses à vendre mais surtout des demi-journées de création ont été mises en place pour pouvoir créer les objets à vendre. Même les affiches annonçant l'évènement ont été créées par quelques JAA.

Pour le calendrier de l'Avent, l'animatrice a proposé un calendrier inversé, mais qu'est-ce que c'est ? A la place de recevoir une surprise (bon ils en ont tout de même une), ils ont préparé des surprises pour les personnes en précarité et leurs chiens. Même si le calendrier s'arrête à 24 jours, ils ont été 32 à s'investir dans ce projet solidaire.

Constructions d'hôtels à insectes

Depuis le mois de juin 2021, ils avaient dans l'idée de fabriquer des hôtels à insectes pour le Refuge, mais également pourquoi pas les amener dans les

communes où ils habitent et ainsi faire connaître les JAA.

Maison à hérissons

C'est en allant nourrir les chats sauvages et en trouvant un hérisson en hibernation que l'idée est née de fabriquer des maisons à hérissons.

Rencontre de gendarmes et pompiers cynophiles

Après avoir eu la chance de partager un moment avec un éducateur canin cet été, ils ont souhaité rencontrer un gendarme et pourquoi pas un pompier cynophile pour comprendre leur métier.

Visite au refuge Panthera

L'animatrice du Refuge va également organiser une visite au Refuge Panthera sur Dingy qui a proposé de recevoir un groupe des JAA.

Un projet solidaire en septembre

Cette année, en septembre, les Virades de l'Espoir seront sur Arthaz-Pont-Notre-Dame, c'est une évidence que les JAA seront présents à cette fête de la solidarité pour aider ceux qui ont besoin de souffle.

Voilà quelques idées et projets qui seront menés sur l'année 2022. Mais nous savons que d'autres projets seront mis en place, mais chuuuuut laissons quelques surprises.

24



Atelier peinture



Préparation du sapin



Création de bougies



DE LA PRÉVENTION DANS LES ÉCOLES DE HAUTE-SAVOIE

Animaux-Secours continue sa tournée dans les écoles de la Haute-Savoie pour sensibiliser les plus jeunes sur l'abandon, mais également sur la prévention à la morsure.

Le Covid a un peu ralenti les rencontres, mais c'est reparti. Avec Croquette, la mascotte, l'animatrice va dans les classes élémentaires pour échanger autour des animaux qui nous entourent. Ensuite nous parlons plus spécifiquement du chien. « Qu'est-ce qu'un chien », les bons et mauvais comportements (à l'extérieur, dans le jeu, dans la maison) et pour finir dire bonjour au chien et comment réagir quand un chien nous fait peur.

Le fait d'aller dans les classes est important pour nous. Car nous touchons tous les enfants, ceux qui ne connaissent pas bien les animaux, ceux qui pensent bien les connaître, les amoureux de la nature mais également ceux qui ont peur. La peur est souvent synonyme de méconnaissance ou de mauvaises expériences.

Voilà pourquoi nous pensons qu'il est primordial de faire de la prévention auprès des jeunes au même titre que l'on pourrait faire de la prévention aux risques liés aux accidents domestiques.

Savez-vous que l'on évalue qu'en France 10'000 morsures de chien ont lieu chaque année. Les enfants de 4 à 10 ans sont les plus touchés. Les enfants croisent tous les jours des chiens à la sortie des classes sans avoir jamais appris à les connaître.

Il est donc indispensable de pouvoir éduquer les enfants au langage canin pour qu'ils puissent établir de bonnes relations avec cet être éminemment social qu'est le chien.

Les enfants ne décodent pas toujours correctement les signaux de menace de l'animal, il est donc important de pouvoir leur expliquer pour réduire les risques de morsures qui ont lieu très souvent au sein de la famille.

Directeurs d'école, élus des communes et parents d'élèves, n'hésitez pas à contacter Animaux-Secours, qui offre cette prestation aux écoles du département.

25



L'ACTION D'ANIMAUX-SECOURS EN INDE

Animaux-Secours a participé à la création de trois grands centres de secours aux animaux en Inde : Help in Suffering (Aide à Toutes Souffrances) à Jaipur, Camel Rescue Center (Centre de Secours aux Chameaux) à Bassi, Kalimpong animal shelter (Refuge pour animaux) à Kalimpong. Les deux premiers dans l'état du Rajasthan, le troisième en Himalaya.

Depuis leur création, Animaux-Secours en finance la plus grande partie du fonctionnement. Il peut le faire grâce à vous, chers membres, qui nous aidez fidèlement et généreusement.

Nous vous sommes d'autant plus reconnaissants que, régulièrement, nous recevons ces questions : pourquoi se soucier d'animaux dans un pays si lointain ? pourquoi ne pas se concentrer sur ceux qui nous sont proches ?

Sachez que presque la totalité des SPA de France qui en ont la possibilité accueillent des chiens, et plus rarement des chats, venus de l'étranger : Galgos d'Espagne, corniauds de Martinique, Roumanie, Serbie principalement. Répondant à des appels de détresse de sociétés de protection locales, ou de voyageurs écoeurés des conditions faites aux animaux là-bas.

Animaux-Secours a préféré, comme vous le savez, concentrer ses efforts sur la détresse animale d'un seul pays : l'Inde. Non pas en faisant venir des animaux de ce pays lointain, ce qui aurait coûté une fortune, mais en créant sur place des structures d'accueil et de soins capables de sauver beaucoup plus d'animaux non seulement mais, encore plus important, d'éduquer les autochtones à bien les traiter.

Comme vous le savez, aussi je suis à l'origine de ces créations. Le hasard m'y a poussé : j'ai été invitée en Inde et mes amis m'ont fait connaître le petit refuge fondé par une Anglaise Crystal Roger à Jaipur. Et ce refuge était en perdition ! Plusieurs rencontres m'y ont aussi aidée : des notables de la ville qui se sont investis pour faciliter mes démarches afin de le reconstruire, des volontaires Français, Suisses

et Australiens pour aller s'y installer et le gérer. Et par la suite des amis des animaux Indiens capables et dévoués pour en faire un grand centre de secours aux animaux.

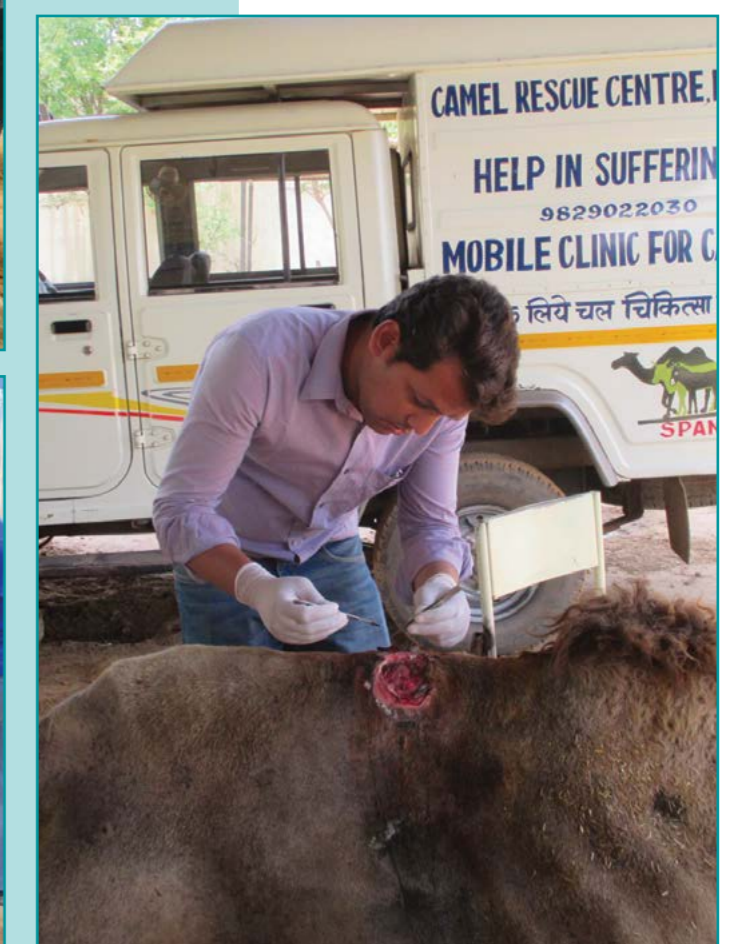
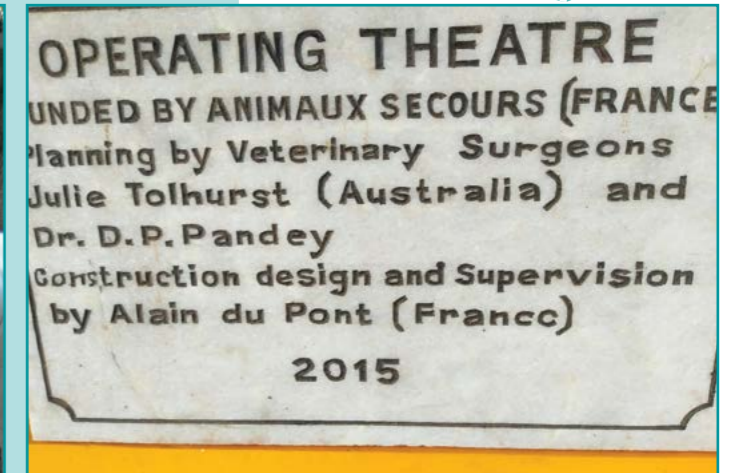
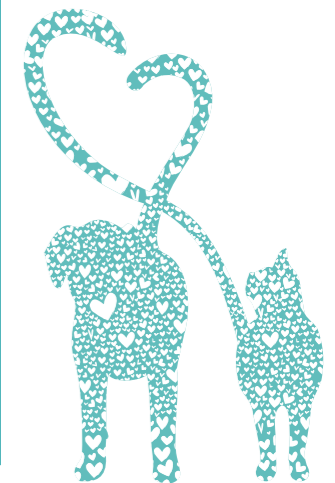
Depuis Jaipur, un couple d'Australien : Christine et Jérémy Townend ont essaimé l'expérience acquise jusque dans l'Himalaya pour y créer un centre similaire.

Le dernier créé à Bassi pour les chameaux d'abord puis accessoirement les autres animaux, est le résultat d'une rencontre bouleversante avec un dromadaire abandonné au bord de la route, les narines rongées par les asticots. Le malheureux animal a été euthanasié au refuge, mais m'a fait connaître la terrible condition de vie des chameaux en Inde.

La souffrance animale ne connaît pas de frontières. Et celle en Inde est pire que dans la plupart des autres pays. Il suffit de voir le nombre de chiens errants faméliques, maigres et galeux, certains complètement dépourvus de poils et atteints de grosses tumeurs que l'on rencontre à tous les coins de rues dans la plupart de villes Indiennes. Sauf à Jaipur depuis plusieurs années car beaucoup de ces malheureux animaux sont ramassés au cours des tournées de ramassage par l'action ABC et parce que les passants téléphonent au refuge lorsqu'ils croisent un animal en détresse. Les causes de cette souffrance sont la pauvreté mais aussi l'ignorance car beaucoup de maux pourraient être évités. C'est pourquoi nos centres combinent protection prévention, éducation. Cette dernière se fait par les tournées dans les écoles, les réunions organisées à l'intention des éleveurs, des chameliers et la distribution de bulletins éducatifs avec des dessins pour les nombreux illettrés.

La tâche est immense mais les résultats sont là ! La protection animale est entrée dans les mœurs dans les trois régions où opèrent nos équipes. Un immense MERCI ! à vous tous, chers membres, qui par vos dons ont permis ces réalisations.

Janine Vogler
Présidente d'honneur d'Animaux-Secours et Help in Suffering



AIDE À TOUTES SOUFFRANCES

Le Dr Sanjay Singh et son équipe viennent de stériliser et vacciner leur 2000ème chien de l'année ! Cette action ABC (Animal Birth Control) de capture des chiens errants relâchés après avoir été traités continue malgré la pandémie. En même temps elle permet de repérer et sauver bon nombre d'animaux malades ou blessés qui sans cela connaîtraient une terrible agonie. vos dons ont permis ces réalisations.

Ce chien présentant une énorme hernie ombilicale a été opérée et a pu être relâché à son endroit de capture.



Dr. Sanjay checking on the umbilical hernia repair after surgery

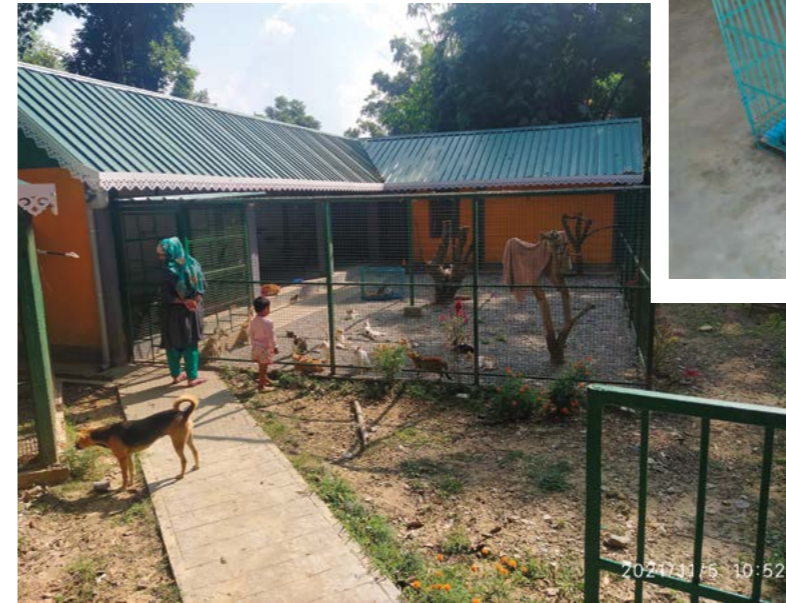
Cet autre chien avait les deux pattes avant couvertes de plaies et a lui aussi pu être relâché après plusieurs jours de traitements.



Celui-ci est resté plusieurs semaines au refuge pour y soigner une énorme plaie infectée et déjà pleine d'asticots



Beaucoup d'autres animaux que les chiens sont sauvés par le Centre de Jaipur : chats, équidés, bovins principalement mais aussi singes et oiseaux. Nous ne pouvons qu'admirer le dévouement des employés qui sont au petit soin pour toutes les espèces dont ils doivent s'occuper.



Help in Suffering (Aide à Toutes Souffrances) est maintenant de plus en plus connu et les adoptions sont nombreuses. Ce qui nous permet de terminer cet article par une note gaie !



Le Dr Abhimar nous envoie chaque mois un rapport détaillé avec chiffres et photos de tous les cas traités. Le « Centre de Secours aux Chameaux » sauve et soigne de plus en plus d'animaux, non seulement des chameaux, « qui était sa vocation première, mais aussi des vaches, moutons et chèvres et de plus en plus de chiens pour lesquels une action ABC de stérilisation et vaccination antirabique a été organisée.

Le vétérinaire et ses assistants font de plus en plus de tournées dans les petits villages du désert et répondent à des appels pour des animaux en détresse intransportables.

Enfin des « camps » sont organisés régulièrement dans des villages, au cours desquels les propriétaires amènent leurs chameaux, et souvent d'autres bêtes, pour des soins. Le vétérinaire en profite pour prodiguer des conseils car souvent c'est l'ignorance la cause des maladies et blessures. Les chameliers sont tellement contents de cette aide que ce sont eux qui organisent des actions de soins et sensibilisation dans des bourgades du désert éloignées de centaines de km de Jaipur, telles que Pushkar et Jaisalmer. 257 tournées ont été organisées cette année au cours desquelles 3078 chameaux ont été traités, et beaucoup d'autres animaux (équidés, chiens, bêtes de ferme).

DERNIER RAPPORT DU DR ABHIMAR

Beaucoup de chameliers se sont présentés avec leurs bêtes à notre camp de Pushkar. L'un d'eux a ramené ses 4 chameaux. Tous présentaient de profondes plaies sous leurs selles, pleines de pus et de tissus morts. Tout en prodiguant mes soins je lui demandais quelle était la cause de ces blessures.

Tous les autres chameliers se mirent à lui crier après, lui reprochant de mal s'occuper de ses bêtes et de ne penser qu'à l'argent. Evidemment les selles étaient en mauvais état. Je le menaçais donc d'avertir les autorités de ces maltraitements et le chamelier prit peur et promit de mieux prendre soin de ses bêtes. D'où l'intérêt de mieux éduquer les chameliers, par le biais de réunions au cours desquelles nous distribuons des bulletins éducatifs avec dessins que nous commentons.



Nettoyage de la plaie



Les chameliers reçoivent les bulletins des califs

NOUS VOUS PRÉSENTONS QUELQUES SAUVETAGES PARMIS BEAUCOUP D'AUTRES :

Un chameau dans la bourgade de Jailmer à 30 km s'est blessé grièvement à un œil après avoir heurté contre un fer dépassant d'un mur. Son propriétaire l'a fait soigner par un guérisseur mais la plaie s'étant infectée il a fait appel au centre de Bassi.

Le Dr Abhinara après avoir administré un calmant à l'animal en grande souffrance a nettoyé la plaie, coupé un morceau de la paupière et administré des antibiotiques. L'œil a ainsi pu être sauvé.



Coup de fil au Centre de Bassi : un chameau est tombé dans le caniveau et ne peut plus se relever. Tout le personnel a été mobilisé et avec l'aide des villageois a pu hisser l'animal le tirer hors du caniveau.



Cette fois c'est un bébé chameau qui est tombé dans un fossé profond de 3 mètres ! Le vétérinaire et ses assistants ont réussi à en sortir l'animal qui a dû être conduit au Centre où une paralysie des nerfs du train arrière a été diagnostiquée. Un support a été fabriqué pour que l'animal puisse se relever et que sa circulation sanguine soit rétablie. Entouré de soins et d'affection, le bébé a toutes les chances de s'en tirer !

A Kalimpong il s'est fait attendre, mais lorsque le méchant virus a atteint les régions himalayennes ça a été, nous ont écrit les responsables du refuge, un véritable tsunami. Comme partout en Inde, les habitants confinés n'ont plus pu nourrir les chiens des rues. Le refuge a eu la permission de continuer ses tournées aux cours desquelles il a distribué des chapatis,

ces galettes dont sont friands les chiens et qui sont peu ruineuses. La campagne ABC de stérilisation et vaccination contre la rage a dû être arrêtée pendant trois mois. Mais les soins aux animaux malades ou blessés ont continué. Heureusement, dès la fin du confinement les adoptions ont repris et des chiots et chatons même handicapés, ont trouvé des familles.



“ A la venue de l'automne et des nuits très froides, beaucoup de chiens sont tombés malades et le dispensaire en a reçu beaucoup en triste état qui ont dû être gardés sous perfusion à la clinique plusieurs jours.

“ Beaucoup souffrant de graves maladies de peau ont été découverts lors des captures pour l'action de stérilisation et vaccination antirabique. Ils ont reçu des soins (bains, promenade) avant d'être relâchés



“ Des animaux en mauvaise condition sont aussi apportés au refuge depuis la ville de Siliguri à plusieurs heures en jeep de Kalimpong par une équipe de jeunes gens qui y ont fondé un petit refuge très rudimentaire. Deux vieux petits chiens mis à la rue après le décès de leur maître et devenus très peureux et agressifs faisaient partie du dernier lot. Ils ont finalement été adoptés après un mois de sociabilisation au refuge de Kalimpong;



“ Beaucoup de chiennes avec des portées de chiots ont été ramassées errantes et beaucoup de chiens devenus squelettiques car non nourris depuis le Covid

Extrait d'un témoignage d'Alain Dupont, administrateur d'Animaux-Secours qui réside 8 mois de l'année au Refuge de KAS et y apporte une aide bénévole précieuse :

Au refuge de Kalimpong, chaque jour est cadencé par les soins apportés aux animaux en souffrance, et pas seulement aux chiens et chats mis au bétail, telle cette césarienne d'une vache précieuse pour son propriétaire, qui dépend pour la survie de sa famille du lait, fromage et ghee vendus au marché.

Le Dr Pandey notre excellent vétérinaire est parfois appelé pour autopsier des animaux sauvages, récemment un léopard pris à un piège dans une plantation de thé et un éléphant tué par des braconniers. Un pangolin fiévreux est actuellement sous antibiotiques à la clinique du refuge équipée par Animaux-Secours.

Des cas très graves y sont traités, telle cette récente opération pour rétablir la mâchoire d'un chien blessé par un léopard. On peut imaginer la souffrance qu'avait enduré ce chien errant, incapable de se nourrir, s'il n'avait pas été amené au refuge ! Et bien sûr il y a le programme ABC programmé une fois par semaine dans un village de la jungle et 5 jours sur 7 à la clinique du refuge. Les vaccinations antirabiques conduites régulièrement ont abouti à l'élimination de la terrible maladie à Kalimpong et Darjeeling. Un hommage au Dr Pandey : cette semaine du 14 octobre, émaillée de fêtes religieuses, aucun vétérinaire ne travaillait, mais notre dévoué vétérinaire a continué à le faire et du coup a été appelé par de nombreux villages alentours et même de la ville voisine de siliguri qui compte un grand nombre d'animaux errants. Beaucoup de souffrances ont donc été soulagées grâce à sa compétence et son total engagement pour la cause animale !



“ L'Inde vécue par Alain Dupont jusqu'à sa remise d'écharpe





*Education et comportement
de votre animal de compagnie*

Notre équipe intervient en
Haute Savoie, Suisse, France, Belgique

ACCEFE

Contactez-nous : <http://www.accefe.com>
+33 608 026 866

Notre refuge
fait confiance à



ROYAL CANIN®

ANNEMASSE PNEUS

Pneumatiques tous véhicules

Benoit-Charles SOREAU - Face au magasin BUT
348, route des Tattes de Borly - F 74380 Cranves-Sales
Tél. : 04 50 36 77 76



TILT
Groupe **ILIANE**

**INFORMATIQUE
D'ENTREPRISE
& CLOUD**

26, Avenue des Prés Verts
74200 Thonon-les-Bains
19bis, Rue de la République
74100 Ville-la-Grand

www.iliane.fr

04 50 71 96 57
contact@iliane.fr

Agence
COMM
in

Entrez dans VOTRE monde

communication internet
création et administration de site web

Jean-Claude CHATEL
Développeur web & gérant
T: +33 6 59 42 05 92
M: info@agence-commin.fr
www.agence-commin.fr

f @agenceWebCommin
@agencecommin

Pub74
Christian

NICOLAS
SARL CJP

enseignes
panneaux
banderoles
véhicules
vitrines
signalétique
impression numérique
impression sur textiles

3, rue Mme Fleuret 74100 ANNEMASSE
Tél 04 50 92 21 46 enseignes.nicolas@wanadoo.fr



Dépaysement immédiat au coeur de Ville-La-Grand



LE CHRISTINA

Vous accueillez du mardi au samedi midi et soir
fermeture le dimanche et lundi toute la journée
20 rue des Esserts 74100 Ville-la-Grand
04 50 38 69 45
www.lechristina.com

ANIMAL
LODGE BAR

Ouvert du mardi au samedi de 17h30 à 01h00
fermeture le dimanche et le lundi toute la journée
20 rue des Esserts 74100 Ville-la-Grand
04 50 06 48 77
www.animal-lodge.com

Tu deviens responsable
pour toujours de ce que
tu as apprivoisé

Antoine de Saint-Exupéry



MERCI D'ADRESSER VOS DONS

par chèque à **Animaux-Secours**
284 Rte de la Basse Arve
74380 ARTHAZ

ou par virement bancaire
au Crédit Agricole :
IBAN FR76 1810 6000 3030 0761 6105 068

Sur nos sites internet :
www.animaux-secours.fr
www.dons.animaux-secours.fr



Retrouvez-nous sur notre page Facebook :
Animaux-Secours le Refuge de l'Espoir



Retrouvez-nous sur notre Instagram :
Animaux-Secours



www.animaux-secours.fr

